



Les Finales Fédérales par classement - Règlement

Mise à jour du 30 septembre 2017

ATTENTION : Les modifications sont marquées en bleu

Principe

Les finales fédérales par classement sont réservées aux licenciés traditionnels à la Fédération française de tennis de table ~~âgés de plus de 13 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours.~~

~~Seuls les poussins ne peuvent pas disputer cette compétition.~~

Le tour départemental est qualificatif pour le tour régional. Ce dernier est qualificatif pour le tour national.

Chaque échelon prend la responsabilité de sa compétition.

Frais : Inscription et engagement

A l'échelon départemental, les joueurs n'ayant pas participé au critérium fédéral doivent s'acquitter d'un droit d'engagement. Les joueurs exclus du Critérium Fédéral pour absences ou abandon peuvent s'inscrire sans frais.

- Les clubs inscrivent leur(s) joueurs(s) et envoient leur bulletin d'inscription au responsable de la compétition.
- Les frais d'inscription et les pénalités sont comptabilisés par le responsable de l'épreuve.
- Dès que la liste des participants est diffusée sur le site (environ 8 jours avant la compétition), tout désengagement entraîne la retenue du montant de l'inscription qui sera notée dans la fiche « Compte Club ».
- Un joueur doit prévenir de son absence, au plus tard la veille à midi. A défaut, une pénalité en plus de la retenue de son engagement sera comptée (voir tarif en cours)
- Si ce dernier présente un certificat médical scanné (ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi) avant le mardi midi, suivant la compétition au responsable de l'épreuve, l'engagement et la pénalité s'annulent.

Tableaux

Les finales fédérales par classement comportent huit tableaux :

Dames :

- Tableau F5 : joueuses classées 5 (soit compris entre 500 et 599 points)
- Tableau F7 : joueuses classées 6 et 7 (soit compris entre 600 et 799 points)
- Tableau F9 : joueuses classées 8 et 9 (soit compris entre 800 et 999 points)
- Tableau F12 : joueuses classées 10,11 et 12 (soit compris entre 1000 et 1299 points)

Messieurs :

- Tableau H 8 : joueurs classés 5, 6, 7 et 8 (soit compris entre 500 et 899 points)
- Tableau H 10 : joueurs classés 9 et 10 (soit compris entre 900 et 1099 points)
- Tableau H 12 : joueurs classés 11 et 12 (soit compris entre 1100 et 1299 points)
- Tableau H 15: joueurs classés 13, 14 et 15 (soit compris entre 1300 et 1599 points)

Les classements à prendre en compte pour les finales sont les classements officiels diffusés début janvier.

Déroulement de la compétition

Dans chaque tableau et en fonction du nombre d'inscrits, le responsable et le juge-arbitre définissent la meilleure formule pour dégager un classement final.

Qualification pour le tour régional

A l'échelon régional, le nombre de qualifiés dépend chaque saison du nombre d'inscrits par département.

Afin de garantir la qualité et d'optimiser le déroulement de la compétition, le Comité pourra procéder à des adaptations du règlement.